

Image not found or type unknown



Remariage, qui paye la maison de retraite?

Par **nurcanim**, le **03/07/2009** à **15:39**

Bonjour, mon père c'est remarié à 60 ans son épouse a la maladie d'alzheimer et sa fille veut la mettre en maison spécialisée elle a une très petite retraite, elle est propriétaire d'un studio et de la moitié de leur maison. Ma question est la suivante, est-ce que mon père devra payer pour la maison de retraite ? où est-ce que ça sera d'abord ses enfants ? n'est-ce que l'on peut être obligé de payer pour sa belle-mère ? merci de m'éclairer. Stéphanie